

# La société de l'information dans les relations euroméditerranéennes

Inés Gómez et Oriol Homs

Un faible niveau d'alphabétisation, des infrastructures déficientes et l'ingérence de l'Etat limitent le développement de la société de l'information dans la Méditerranée

La technologie a hissé des pays comme l'Inde au premier rang mondial. Les méditerranéens jouent leur avenir dans ce domaine

La Jordanie, le Liban et la Turquie sont en tête de l'implantation des nouvelles technologies dans l'entreprise. L'Algérie et le Maroc sont en retard

La connaissance et l'information ont été, tout au long de l'histoire, une base importante du développement économique et social d'une communauté. A l'ère actuelle, depuis la fin du siècle dernier et particulièrement à l'aube de ce nouveau XXI<sup>e</sup> siècle, cette réalité est devenue encore plus évidente à travers le développement des nouvelles technologies fondées sur l'information et la communication (TIC). La société de l'information ou société informationnelle, comme la dénomme Manuel Castells (« La era de la información. Economía, sociedad y cultura ». Vol I. *La sociedad red*. Madrid : Alianza Editorial, 1998) se caractérise par une nouvelle structure sociale connectée en réseau, où l'échange d'information est constant et instantané entre des personnes et des organisations.

Les nouvelles technologies englobent un large éventail d'applications qui touchent tous les secteurs de l'économie et certes facilitent les échanges d'information entre les individus. Ils augmentent la productivité des entreprises, améliorent les niveaux d'efficacité au sein des organisations et encouragent la transparence et la vitesse de tous types de processus et d'actions. La nouvelle économie informationnelle repose sur la connaissance, où l'accès et l'échange d'information deviennent un outil et une arme indispensables pour garantir la réussite sur les marchés.

Cependant, les technologies de l'information dans les pays en développement sont encore très loin d'atteindre les niveaux d'implantation et d'utilisation des TIC dans les pays riches du Nord. Les obstacles qui jonchent le chemin de ces pays vers la société de l'information sont nombreux : depuis des infrastructures de télécommunications déficientes et un cadre réglementaire inadapté jusqu'à des coûts élevés d'achat de la technologie ou de l'accès à Internet, en passant par le faible niveau d'alphabétisation numérique de la population, les problèmes de langage pour l'utilisation de la nouvelle technologie – fondamentalement l'anglais – ou l'absence d'une culture de changement. Mais parmi tous ces obstacles, il y en a un qui se distingue tout particulièrement : le niveau éducatif de la population. La société de l'information dans les sociétés avancées n'est pas seulement le fruit d'un développement technologique, mais aussi et surtout la combinaison de niveaux élevés d'éducation et le développement des TIC. Aussi présente que soit la technologie, si la première condition d'un niveau éducatif élevé pour la plupart de la population n'est pas respectée, il ne peut se produire aucun progrès significatif vers le développement de la société de la connaissance.

Ce sont ces difficultés pour l'accès et la manipulation de la technologie, et surtout le retard éducatif dans la généralisation d'une scolarisation complè-

te pour la majorité de la population, qui génèrent ce double niveau de développement dans l'implantation de la société de l'information à l'échelon mondial. De nombreux auteurs ont dénommé « fossé numérique » ou « fossé informationnel », qui n'est pas seulement la cause mais aussi la conséquence du sous-développement, cette « inégalité des chances dans l'accès à l'information, à la connaissance et à l'éducation à travers les TIC ». (Arturo Serrano, Evelio Martinez ; *La brecha digital : mitos y realidades*. México, 2003).

Les différentes vitesses d'implantation de la société de l'information tracent de nouvelles frontières économiques et sociales entre les régions. Il devient évident, pour des auteurs comme Alfons Cornella, qu'il existe une inégalité des chances entre les « info-inclus » et les « info-exclus ».

## Les TIC et le Processus de Barcelone

Le Sommet euroméditerranéen de Barcelone, tenue en novembre 1995 avec la participation à cette époque des 15 pays membres de l'Union européenne (UE) et 12 partenaires du sud de la Méditerranée, envisagea, sous l'influence du processus de mondialisation et de régionalisation, l'importance stratégique de créer et de renforcer une zone euroméditerranéenne et en ce

sens, le besoin d'établir de nouvelles relations de coopération, de collaboration et de solidarité entre l'UE et les pays du sud de la Méditerranée.

La Déclaration de Barcelone, qui fête cette année son dixième anniversaire, est née de la triple vocation de créer, dans la zone euroméditerranéenne, un espace commun de paix et de stabilité, une zone de prospérité partagée, et ce en encourageant la compréhension entre les cultures et l'échange d'information entre les sociétés.

Ce triple objectif s'est matérialisé à cette époque à travers trois instruments, qui allaient de la coopération humaine, technique et économique, à l'assistance financière et à l'établissement d'une zone euroméditerranéenne de libre-échange à partir de 2010. Ce dernier instrument constitua un grand défi pour l'Europe, pas seulement politique mais aussi économique et technologique. La création d'une zone de prospérité partagée et d'une zone de libre échange ne pouvait pas être conçue sans un développement préalable de la société de l'information dans la région, réduisant les énormes différences existant entre les membres de l'UE et les pays voisins de la Méditerranée et garantissant l'égalité des échanges à travers un équilibre dans l'accès à l'information et à la connaissance.

L'objectif de créer une zone de libre échange a conduit les gouvernements de la région à miser décidément sur la collaboration politique, ainsi que sur la modernisation des structures économiques et sociales. Dans le domaine des TIC, cela se traduit par l'encouragement du transfert technologique et l'intensification du processus de développement de la société de l'information, outil indispensable pour assurer un développement économique durable sur un marché ouvert et hautement compétitif, comme ce sera le cas du futur marché euroméditerranéen.

En ce sens, l'UE a mis en marche le programme MEDA en tant que principal instrument financier de l'UE pour implanter les objectifs du Processus de Barcelone et créer un partenariat euroméditerranéen. Sous la direction générale d'EuropeAid, le programme offre un soutien technique et financier

pour réformer les structures économiques et sociales des pays partenaires de la Méditerranée.

À la Conférence de Rome sur la création de la société de l'information euroméditerranéenne (1996), la Commission européenne lança, toujours dans le cadre du programme MEDA, l'initiative Eumedis, qui avait pour objectif concret de réduire le fossé numérique entre les pays partenaires de la Méditerranée et l'UE, en promouvant le développement de la société de l'information dans cette région.

Au cours de ces 10 années, l'initiative Eumedis a destiné 65 millions d'euros à la région, dans le cadre de projets de coopération technique internationale pour le développement de la société de l'information dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, l'administration publique ou l'industrie.

Pourtant, ces bonnes intentions se sont vues freinées par les difficultés du conflit au Proche-Orient qui ont bloqué la coopération politique dans toute la zone, les timides progrès dans la transition des économies et des sociétés de la zone sud de la Méditerranée et la faible priorité donnée par les Quinze à l'application de la Déclaration de Barcelone.

Au mois de novembre, à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire, tout ceci a donné lieu à une évaluation assez peu optimiste. Malgré cela, l'enjeu stratégique de ce pari, et tout particulièrement pour les pays des deux rives de la Méditerranée, oblige à redoubler les efforts afin de trouver des voies visant à débloquer la situation et octroyer un plus grand dynamisme aux relations euroméditerranéennes. Mais nous craignons qu'au lieu d'avancer dans cette direction, le fait de diluer l'ambitieux pari d'une zone de libre commerce dans une relation de bon voisinage, dans le cadre de l'ensemble des frontières de l'UE, comme le proposent les nouvelles orientations de l'UE pour cette zone, non seulement ne contribuera pas à accroître les efforts de coopération, mais au contraire relâchera l'attention et laissera les événements imposer leur propre dynamique.

Les programmes européens se sont souvent vus complétés par des

## Un lent parcours vers la société de l'information

En 2003 s'est tenue à Genève la 1<sup>re</sup> phase du Sommet mondial de la Société de l'information (SMSI), qui lançait un grand défi : « Le monde moderne vit un changement fondamental, au fur et à mesure que la société industrielle qui a marqué le XX<sup>e</sup> siècle se dirige à grande vitesse vers la société de l'information du XXI<sup>e</sup> siècle ». Il y a deux ans, le Sommet avait pour principal sujet de débat « Le fossé numérique ». Le résultat en fut la création du Fonds de solidarité numérique (FSN) destiné à mettre en oeuvre une stratégie d'*e-inclusion* permettant la pleine intégration de tous.

Pendant la 2<sup>e</sup> phase du SMSI, tenue à Tunis du 16 au 18 novembre 2005, Yoshio Utsumi, secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), a évalué le coût de la connexion de quelques 800 000 personnes à environ un milliard de dollars, un objectif qu'il est prétendu atteindre en 2015. Et bien qu'Utsumi et le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'accordent sur le fait qu'il ne s'agit pas tant d'un problème économique que politique, il reste encore à savoir qui prendra ce coût en charge. Quoique sans rien dévoiler de leur rencontre en Tunisie, les gouvernements ont qualifié le Sommet d'une réussite absolue. La principale interrogation de ce Sommet, à savoir comment se produira l'entrée de nouveaux partenaires dans l'organisme qui contrôle aujourd'hui Internet aux USA, l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), reste sans réponse. On est parvenu à créer l'Internet Governance Forum (IGF), un organisme qui, en théorie, pourra présenter à l'ICANN les propositions des gouvernements mais aussi d'autres agents impliqués (*multistakeholders*) tels que les ONG, la société civile. Il est vrai que présenter des propositions et prendre des décisions sont deux choses bien différentes. En Tunisie, ces autres agents étaient relégués au rôle de simples observateurs. Les USA déclarent avoir fait quelques concessions en admettant qu'ils écouteront les suggestions de l'IGF « à condition qu'elle n'interfère pas avec le fonctionnement quotidien de l'ICANN », ce qui ne semble pas non plus être beaucoup dire. L'UE a proposé une ouverture de l'ICANN aux suggestions des Nations unies, tandis que certains pays comme l'Arabie saoudite défendent l'existence d'un gouvernement universel d'Internet. En représentation de la société civile, l'iranienne Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix, a férocement condamné le contrôle et la censure d'Internet dans certains pays. Il faudra être patients avant de savoir comment s'organisera la prochaine réunion, prévue pour le printemps. Comme disait Lao Tze : « un voyage de mille lieues commence par un premier pas ». Prochaine étape : Athènes 2006.

**Javier Castañeda, journaliste,  
directeur de Casa Asia Virtual  
Conférencier au SMSI de Tunis - 2005**

## Classement de diffusion des TIC, 1995-2002

UE 15	1995	1999	2000	2001	2002
Autriche	18	18	16	19	22
Belgique	21	22	24	23	26
Danemark	6	6	4	3	5
Finlande	1	5	8	7	6
France	20	23	25	25	25
Allemagne	17	20	14	13	15
Grèce	29	31	33	33	31
Irlande	22	17	20	20	21
Italie	25	24	22	24	24
Luxembourg	12	7	6	8	4
Hollande	14	9	5	6	8
Portugal	34	29	31	30	33
Espagne	32	30	29	29	28
Suède	5	4	7	5	3
Royaume-Uni	13	16	15	14	16
<b>Nouveaux membres de l'UE</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
Hongrie	44	41	40	38	37
Lettonie	35	47	47	49	45
Lituanie	30	44	50	50	47
Estonie	38	32	32	34	29
Pologne	58	45	48		54
Slovénie	27	25	26	27	23
République slovaque	92	40	64	58	56
République tchèque	60	58	54	44	35
<b>Région MEDA</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
Algérie	108	109	113	113	110
Egypte	154	115	117	115	112
Jordanie	87	85	81	77	75
Liban	69	56	59	66	64
Maroc	131	127	130	129	137
Syrie	103	103	104	109	104
Tunisie	109	98	101	95	95
Turquie	73	67	67	65	68

Source : ICT Development Indices, CNUCED.

programmes d'organismes internationaux comme ceux des Nations unies (ICTDAR-ICT for Development in the Arab region) ou de la Banque mondiale. Certains des programmes les plus réussis jusqu'à ce jour, sur tout le continent africain et au Proche-Orient, en matière de promotion et de développement des TIC, ont été la création de points d'accès public (PAP) comme des postes publics, télé-centres communautaires ou unités mobiles d'Internet, permettant de susciter l'intérêt de la communauté locale et d'encourager sa participation. Ces centres sont destinés à générer de nouveaux contenus adaptés à la culture, à la langue et aux besoins des communautés locales.

D'autre part, des événements de grande répercussion internationale, comme la tenue du Sommet mondial

de la Société de l'Information à Genève en décembre 2003, ou celui du mois de novembre de cette année à Tunis, sont des exemples des efforts déployés par l'ONU pour porter le développement de la société de l'information à l'ordre du jour de l'agenda public. Ces forums ont la vocation de servir de plate-forme où étudier et analyser des aspects fondamentaux tels que le fossé numérique et influencer la définition de nouvelles politiques en la matière.

Les débats de ces derniers jours à Tunis mettent en évidence l'importance des critères du gouvernement dans le développement de la société d'information. Beaucoup des obstacles détectés étaient directement liés à l'inefficacité et aux contrôles excessifs que les gouvernements exercent sur la libre circulation de l'information, fruit

des carences démocratiques dans la vie politique de certains de ces pays.

## Les TIC dans les pays du sud de la Méditerranée

Dans ce contexte d'initiatives et d'actions, il convient de souligner que la situation du développement des TIC dans les pays du sud de la Méditerranée n'est pas homogène. Telle est la conclusion de l'étude réalisée par la Fondation CIREM, dans le cadre d'un projet Eumedis sur le niveau d'utilisation et d'introduction des TIC dans les PME de la région méditerranéenne. L'analyse met en évidence de nettes différences entre les membres de la zone, avec une nette supériorité des pays comme la Jordanie, le Liban et la Turquie, et un retard marqué de l'Algérie et du Maroc.

Le palmarès de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ratifie l'existence de ce bloc de pays leaders formé par le Liban, la Turquie et la Jordanie, dont les niveaux sont proches de ceux de pays d'incorporation récente à l'UE. D'importantes différences sont également observées avec le reste des pays du Mashrek et du Maghreb. En particulier, le Maroc se distingue par le plus faible niveau de développement de la zone.

D'autre part, l'évolution récente permet de distinguer un groupe de pays dont les positions relatives ont progressé, et d'autres dont l'évolution a été négative. L'Algérie, la Syrie et surtout le Maroc ont perdu des positions. En revanche, on remarque le saut de l'Egypte, qui est passée de la position 154 à la 112. Son succès est en grande partie dû aux nombreux projets mis en œuvre depuis 1997 dans le pays et en particulier pour la promotion des PAP. L'Egypte a été un pays pionnier en la matière et constitue une source de bonnes pratiques à appliquer dans les pays voisins de la région. Dans le même sens, la Jordanie et la Tunisie ont montré également d'importants sauts en avant.

Un autre indicateur d'implantation des TIC est l'installation de lignes fixes de téléphone, qui sont la base de

l'accès à Internet. D'une manière générale et depuis 1995, on peut affirmer que les pays méditerranéens ont fait preuve d'une légère amélioration.

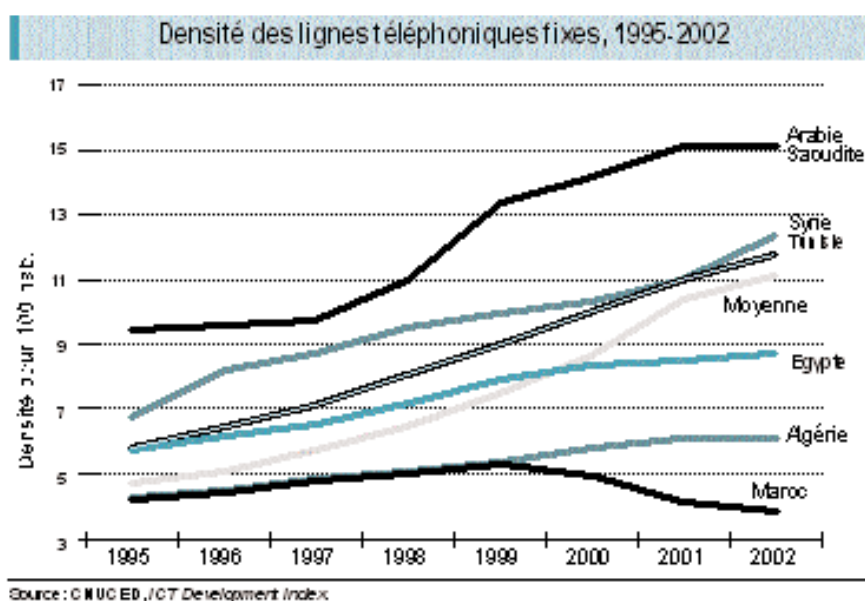
En tout état de cause, l'évolution n'est pas la même dans tous les pays. Le Maroc se distingue à nouveau par son retard dans l'implantation de lignes fixes au cours des dernières années ainsi que dans le développement de la société de l'information.

L'analyse comparée d'autres indicateurs, tels que le nombre de lignes de téléphonie mobile, d'ordinateurs et d'utilisateurs d'Internet confirment cette division entre des pays comme l'Algérie et le Maroc, qui se trouvent au-dessous de la moyenne de la région MENA (Proche-Orient et Afrique du nord) et la Jordanie, le Liban et l'Israël, qui occupent une position leader dans la zone.

## L'avenir de la société de l'information dans la Méditerranée

Le développement de la société de l'information dans le sud de la Méditerranée dépendra de la consolidation de ses deux piliers : le développement des TIC et l'élévation des niveaux éducatifs. Tous deux dépendent dans une large mesure de la priorité politique que leur réserve leurs gouvernements, ainsi que des ressources et de l'efficacité qu'ils sont capables de mobiliser.

Les investissements au niveau de ces deux piliers constituent une grande opportunité, afin que ces pays puissent profiter des nouvelles possibilités offertes à l'échelon mondial par l'augmentation des échanges économiques, comme dans le cas de l'Inde. Cependant, une plus grande intégration dans le réseau économique mondial, et en particulier au sein de l'association euroméditerranéenne, provoquera également sans aucun doute de plus grands déséquilibres au cœur même de ces pays, entre les « info-inclus » et les « info-exclus », susceptibles d'exacerber davantage les tensions auxquelles ils doivent faire face. Le faible développement de la démocratie dans la région ne facilite pas l'expression



## Indicateurs technologiques (2001)

	Téléphone fixe (1 000 personnes)	Téléphone portable (1 000 personnes)	Micro-ordinateur (1 000 personnes)	Utilisat. Internet (milliers)
Algérie	61	3	7,1	60
Egypte	104	43	15,5	600
Gaza	78	91	-	60
Israël	476	808	245,9	1.800
Jordanie	127	167	32,8	212
Liban	195	212	56,2	300
Maroc	41	164	13,7	400
Syrie	103	12	16,3	60
Tunisie	109	40	23,7	400
Région MENA	99	53	31,7	3.257

Source : élaboré par les auteurs.

des conflits d'intérêts sociaux ; par conséquent, les couches sociales ayant la plus faible capacité de pression voient relégués leurs intérêts d'accès aux opportunités de développement du pays.

Les contrôles permanents exercés sur les flux d'information, la faible efficacité de la bureaucratie étatique, la faible sécurité des investissements économiques, le manque de conditions favorables aux initiatives d'entreprises et de la population se sont révélés comme les obstacles non seulement à l'accélération du développement de ces pays mais encore tout particulièrement à l'expansion des nouvelles technologies et de la société de l'information.

En tout état de cause, mis à part l'initiative publique et le développement de la démocratie en vue d'encourager le développement de la société de l'information dans la région, il conviendra

de promouvoir l'alphabétisation numérique ou, ce qui revient au même, la formation à l'emploi des TIC en tant qu'élément clé qui finira par décider si les acteurs sociaux (citoyens, institutions et entreprises) font un usage bénéfique et pertinent de l'information.

Au cours de l'année de la Méditerranée, l'UE donnera probablement un nouveau pas en avant, ferme, en faveur de la zone euroméditerranéenne, en relançant le Processus de Barcelone qui place le développement de la société de l'information parmi l'un de ses principaux objectifs. On espère donc que les efforts réalisés jusqu'à ce jour débouchent sur des objectifs plus ambitieux, accompagnés d'une amélioration des instruments, afin de garantir un plus grand impact en termes de réduction des différences entre les pays du Sud et ceux du Nord. ■